



Les fondamentaux de la RSE

cpme56
MORBIHAN

IMPACT
Mesurer ce qui est capital

28/03/2024

Sommaire

01

L'histoire de la RSE

03

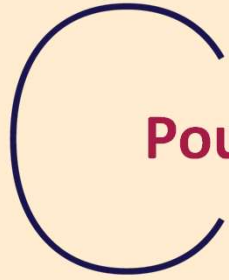
Etat des lieux en France

02

La réglementation

04

Concrètement pour une TPE/PME ?



Pour démarrer

Qu'est-ce que la « RSE » vous évoque ?

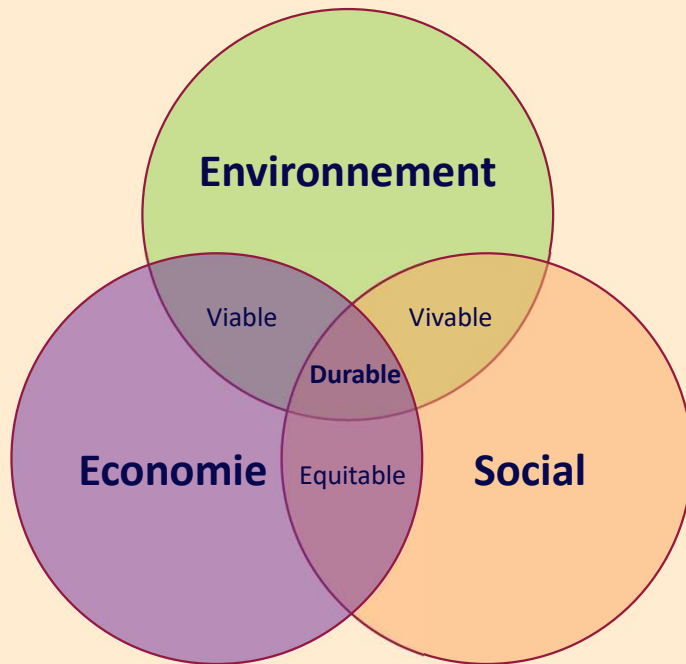
Quel est votre niveau de connaissance sur le sujet ?



L'histoire de la RSE

Définition du Développement Durable

« un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »

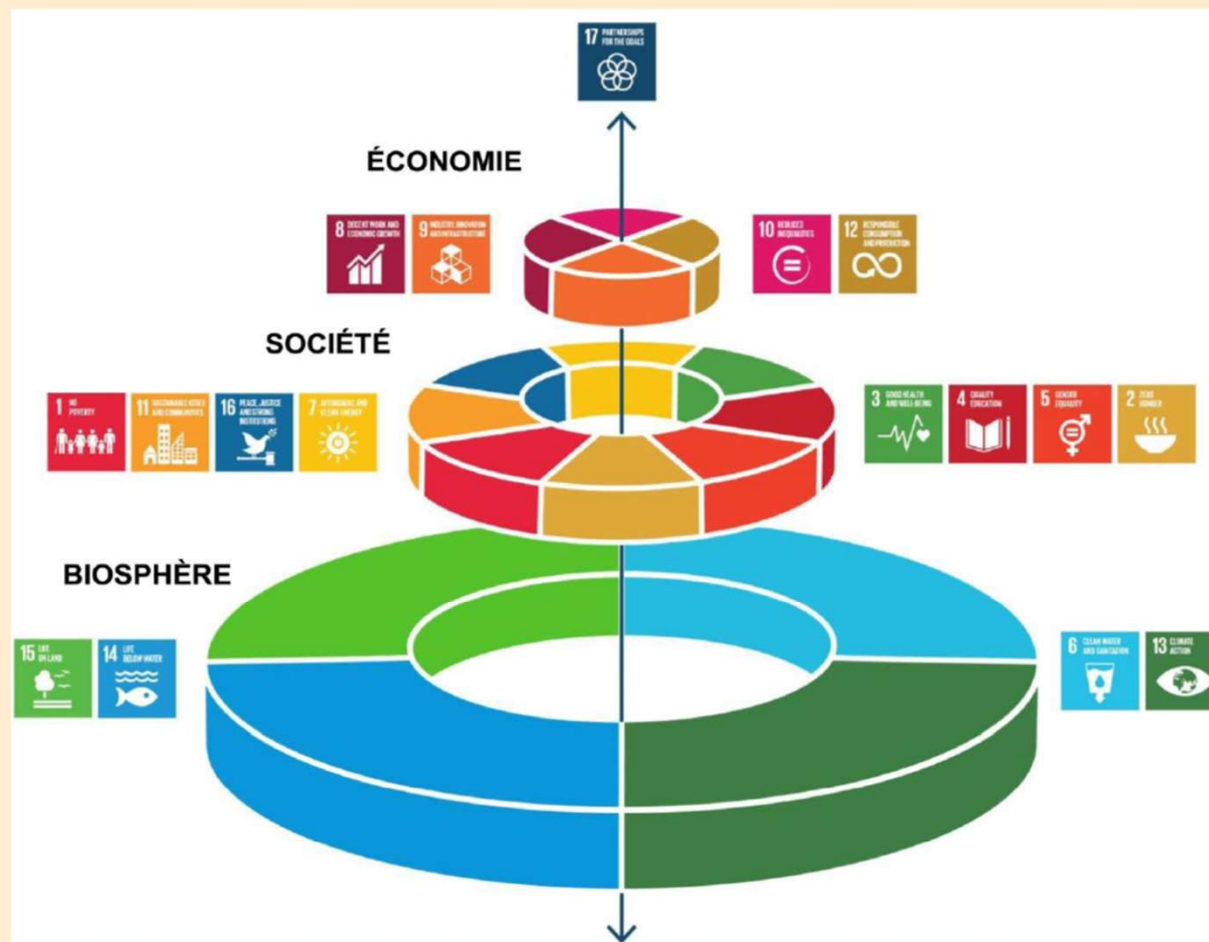


Gro Harlem Brundtland

Les Objectifs de Développement Durable - ONU



Les Objectifs de Développement Durable - ONU



Développement Durable et Responsabilité Sociétale des Entreprises

La RSE = DD à l'échelle d'une l'entreprise



E : Mieux respecter l'environnement



S : Mieux respecter les personnes

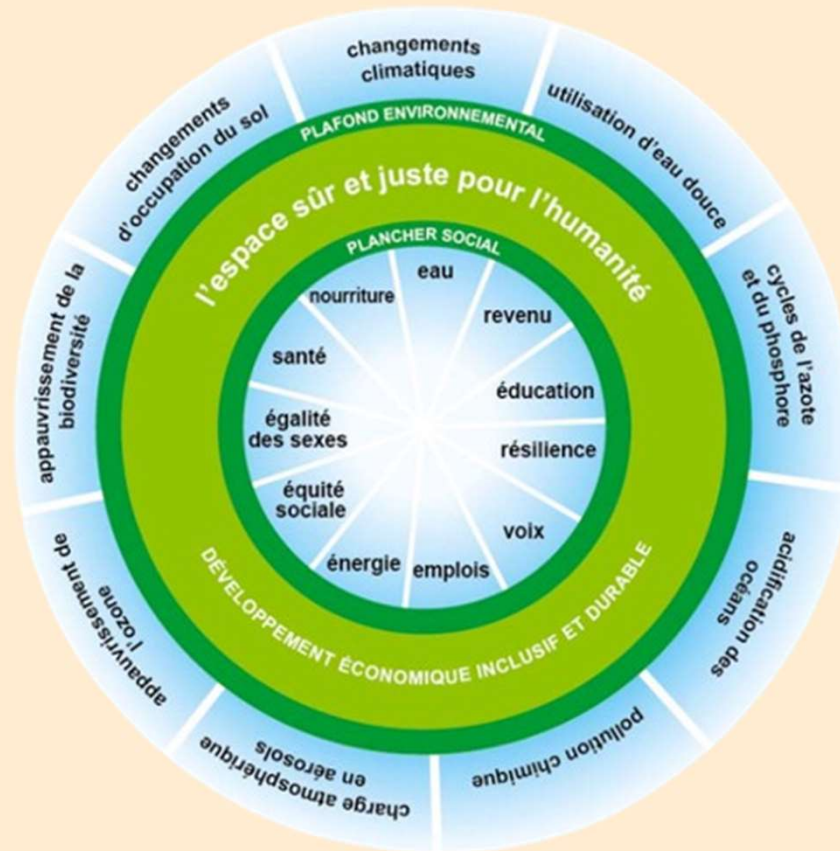


G : Être viable économiquement et loyal dans ses pratiques

Les questions centrales de l'ISO 26000



La théorie du Donut de Kate Raworth

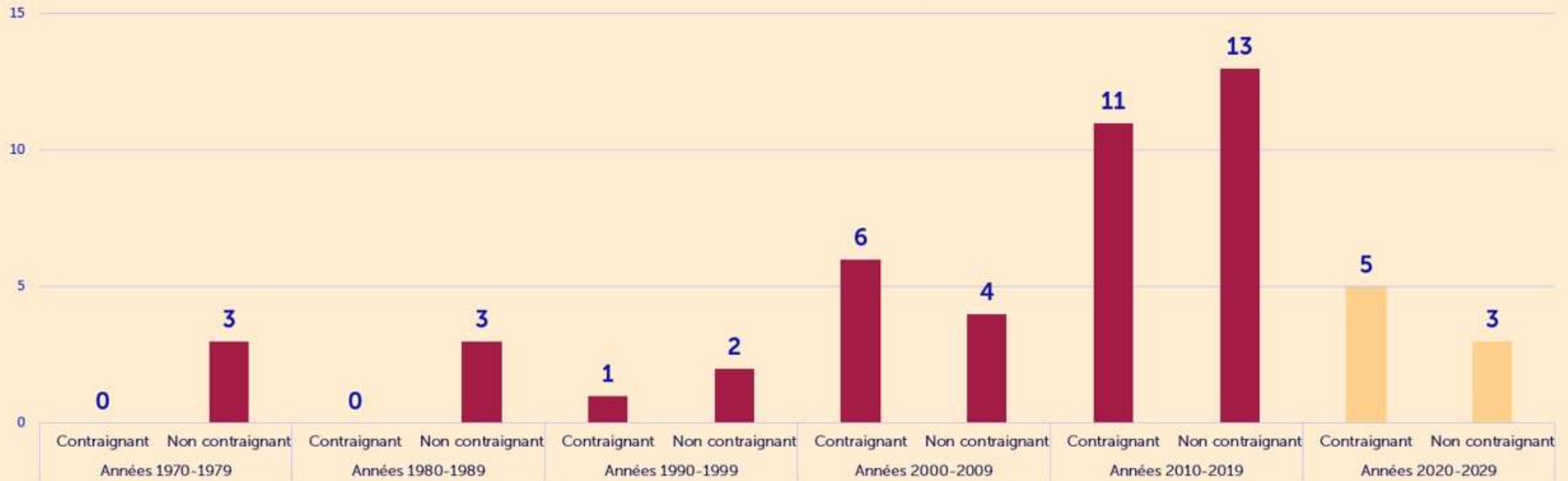




L'évolution de la réglementation

Contexte général

Intégration du développement durable dans la vie des entreprises par décennie



Contexte général



LOI MOBILITÉS

La mobilité des personnes en situation de handicap facilitée

100% des informations sur l'offre de mobilité accessibles et la possibilité de faire un trajet porte-à-porte avec un seul titre de transport

Un nouveau cadre pour les solutions en libre-service

Un forfait mobilité durable : jusqu'à 400€/an pour aller au travail en vélo ou en covoiturage

Le déploiement de zones à faibles émissions pour un air plus respirable

Un plan pour développer le covoiturage

La priorité à la remise en état de nos réseaux routier et ferroviaire

Un plan sans précédent pour développer les transports en commun et désenclaver les territoires

Un accompagnement à la mobilité pour tout demandeur d'emploi

Des navettes autonomes en circulation dès l'année 2020

Des solutions alternatives à la voiture individuelle sur 100% du territoire

Un plan vélo pour tripler sa part dans les déplacements d'ici 2024

Le déplacement du véhicule électrique facilité grâce aux bornes de recharges électriques

Une augmentation de 40% des investissements pour améliorer les transports du quotidien

Le permis de conduire moins cher et plus rapide

ecologique-solidaire.gouv.fr

LOI POUR L'ÉQUILIBRE DES RELATIONS COMMERCIALES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE ET UNE ALIMENTATION Saine ET DURABLE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Permettre aux agriculteurs d'avoir un revenu digne en répartissant mieux la valeur

Dispositif de construction du prix à partir des coûts de production et des prix de marché.

Mission des interprofessions : élaborer des « **indicateurs de référence** » des coûts de production et des indicateurs de marché.

Relèvement du seuil de revente à perte de 10% sur les denrées alimentaires et encadrement des promotions.

Améliorer les conditions sanitaires et environnementales de production

Interdiction des néonicotinoïdes et produits à mode d'action identique pour protéger la biodiversité et les abeilles.

Séparation des activités de vente et de conseil des produits phytosanitaires, interdiction des rabais, remises et ristournes.

Suspension de l'utilisation de dioxyde de titane dans les produits alimentaires.

Protection des riverains à proximité des zones de traitement phytos.

Renforcer le bien-être animal

Extension du délit de maltraitance animale en élevage aux activités de transport et d'abattage. **Doublement des peines** qui passent à 1 an de prison et 15 000 € d'amende.

Possibilité pour les associations de protection animale de se **porter partie civile**.

Désignation d'un **responsable de la protection animale** dans chaque abattoir. Tout employé acquiert un statut de **lanceur d'alerte**.

Expérimentation de la **vidéo-surveillance dans les abattoirs volontaires**.

Interdiction de mise en production de tout bâtiment d'élevage nouveau ou réaménagé de **poules pondeuses en cages**.

Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous

50% de produits sous signes de qualité et d'origine (dont minimum 20% bio) dans la restauration collective publique en 2022.

Intensification de la lutte contre le gaspillage alimentaire : doré etendus à la restauration collective et à l'industrie agroalimentaire.

Possibilité d'emporter les aliments ou boissons non consommés sur place dans les restaurants et les débits de boissons.

Réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire

Interdiction des contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en plastique en restauration collective des collectivités locales en 2025.

Interdiction des touillettes et pailles en plastique dans la restauration, la vente à emporter, les cantines et les commerces alimentaires en 2020.

Interdiction des bouteilles d'eau en plastique dans les cantines scolaires en 2020.

Contexte général

OBJECTIF DU DÉCRET TERTIAIRE

Réduction de la consommation énergétique des bâtiments tertiaires



LOI ANTI-GASPILLAGE 6 MESURES PHARES POUR CHANGER NOTRE QUOTIDIEN

**EN FINIR
AVEC LE
PLASTIQUE
JETABLE**



La loi prévoit la **fin progressive du plastique à usage unique**, avec une mise en œuvre dès 2021. L'objectif : faire disparaître rapidement tous les objets et les emballages qui polluent notre quotidien (pailles, couverts jetables, gobelets, etc.).

**RENDRE
LE TRI PLUS
EFFICACE**



Un **logo unique pour le tri (Triman)** sera obligatoire et accompagné d'une information sur le geste à effectuer. **Les couleurs des poubelles seront aussi harmonisées** sur tout le territoire.

**INTERDIRE
L'ÉLIMINATION
DES INVENDUS**



Les produits non alimentaires **invendus seront donnés ou recyclés**. Il s'agit des produits d'hygiène quotidienne, des vêtements, des produits électroniques, des chaussures, des livres, de l'électroménager, etc.

**CRÉER UN
INDICE DE
RÉPARABILITÉ**



Chaque consommateur pourra **savoir en un coup d'œil si son produit est réparable**, difficilement réparable ou non réparable. L'objectif : allonger la durée de vie de nos objets.

**VENDRE LES
MÉDICAMENTS
À L'UNITÉ**



Dès 2022, il sera **possible d'acheter des médicaments à l'unité en pharmacie**, lorsque « leur forme pharmaceutique le permet et que le pharmacien l'accepte ».

**CESSER
L'IMPRESSION
DES TICKETS
DE CAISSE**



La loi prévoit d'interdire, dès 2023, **l'impression systématique des tickets de caisse, tickets de carte bancaire, tickets de distributeurs d'argent et des bons d'achat**. Le client aura la possibilité d'en demander l'impression s'il le souhaite.

Quelques textes importants sur le reporting extra-financier

Reporting extra-financier

- **NFRD** : 2014 – 2020 – Grandes entreprises (>500 salariés) – Europe
- **DPEF** : 2017 – Sociétés cotées et grandes entreprises – France
- **CSRD** : 2021 applicable en 2025 – PME/ETI (>250 salariés) – Europe

Investissement Socialement Responsable (ISR)

- Orientation des investissements vers des activités « vertes »
- **Taxonomie** : 2020 - Déclaration du CA, CAPEX et OPEX selon 3 catégories d'activité : verte / de transition / autre
- **SFDR** : 2021

Société à mission

- **Loi Pacte** : 2019
- Possibilité d'inscrire sa **raison d'être** dans ses statuts
- Tout type d'entreprise
- France

La loi Pacte et la qualité de Société à Mission



3

Engagement - Art. L.210-10 Code Commerce
Devenir Société à Mission : raison d'être +
objectifs statutaires

2

Volontariat - Art. 1835 Code Civil
Définir une raison d'être statutaire (le pourquoi)

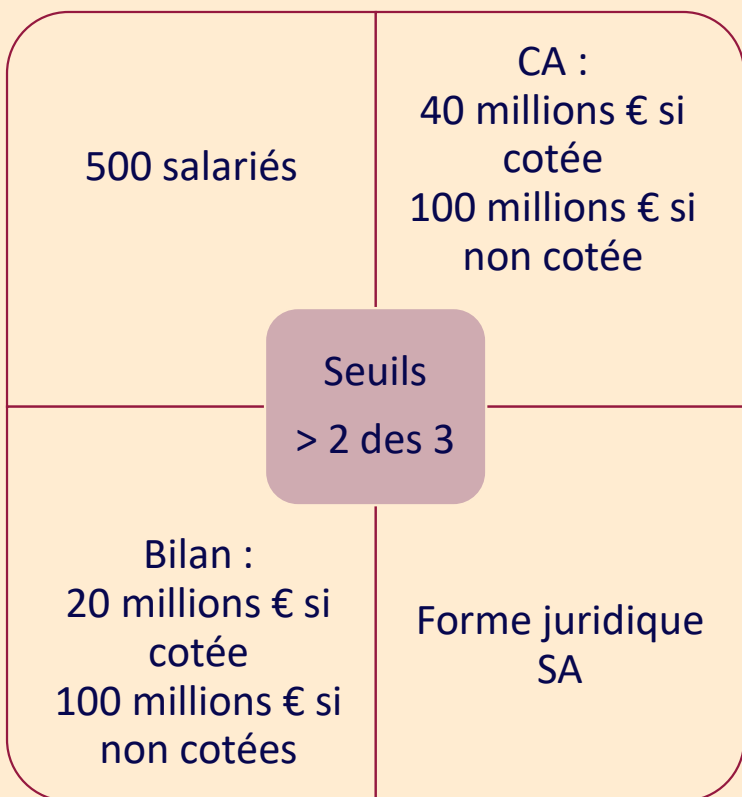
1

Pour tous (obligatoire) - Art. 1883 Code Civil
Prise en compte des enjeux sociaux et
environnementaux

<https://www.observatoiredessocietesamission.com/>
<https://www.entreprisesamission.org/>

La Déclaration de Performance Extra-Financière

La DPEF



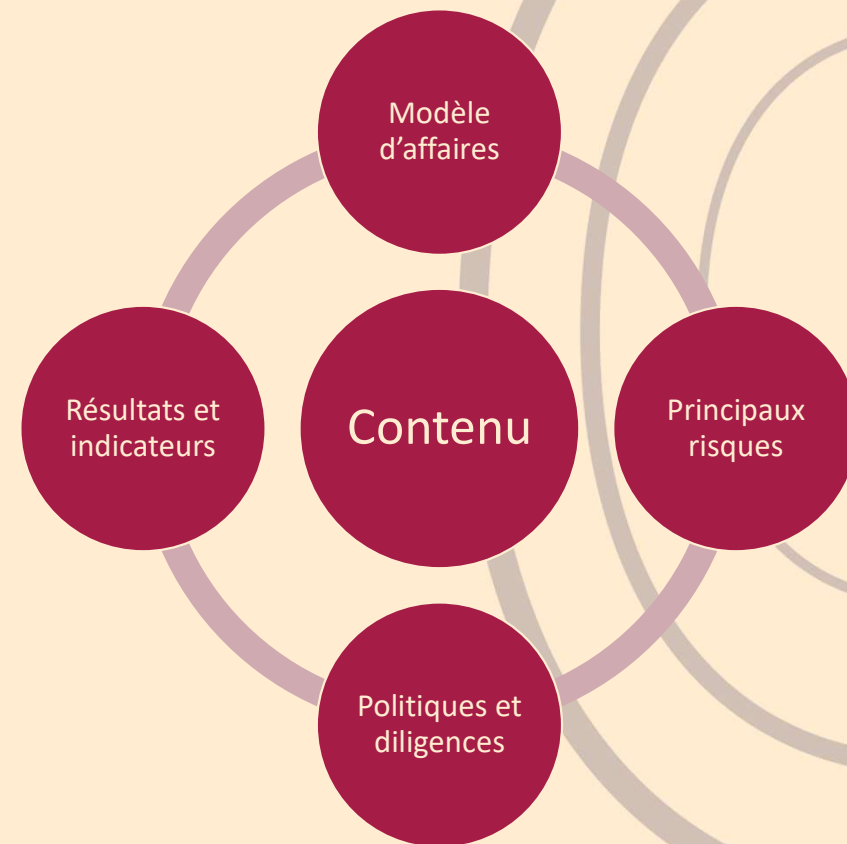
Article R225-105 du Code de Commerce

Depuis 2017 en France

A publier sur le site internet pendant 5 ans

A faire auditer tous les ans

Sanction pour non-publication :
1 500 € puis 3 000 € en cas de récidive



La Corporate Sustainability Reporting Directive

La CSRD

250 salariés si
non cotée
10 salariés si
cotée

CA :
50 millions €

Seuils
> 2 des 3

Bilan :
25 millions €

Toutes les
formes
juridiques

Application progressive de
2025 sur l'exercice 2024
jusqu'en 2029

Guide de l'EFRAG

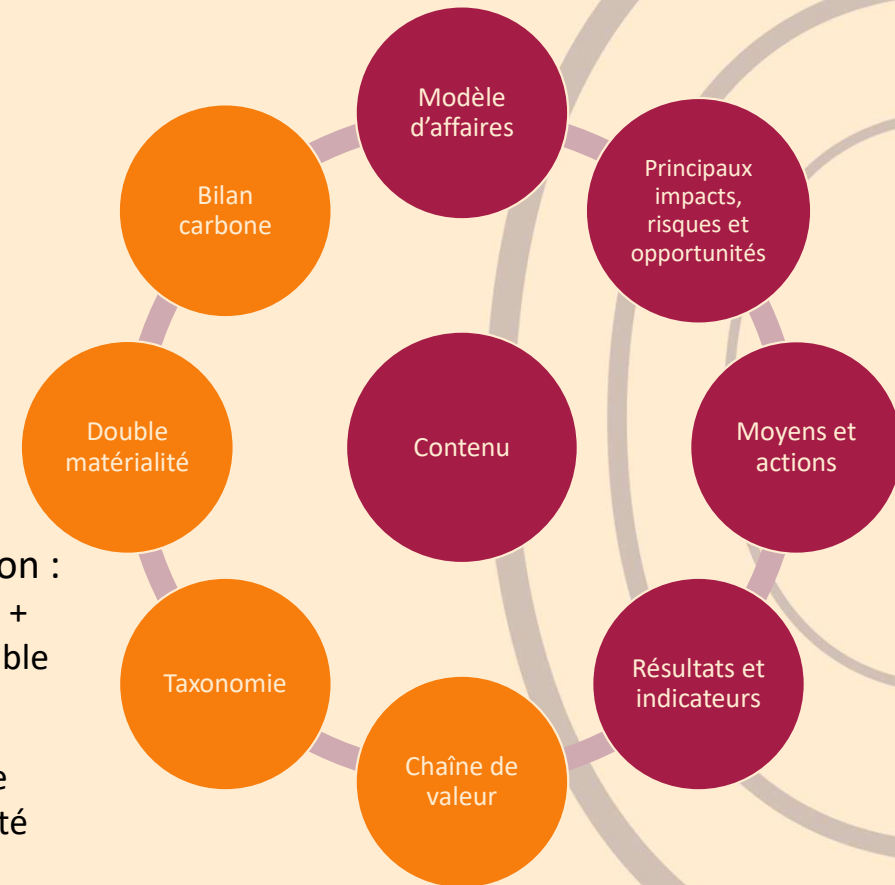
A publier sur le site
internet pendant 5 ans

A faire auditer tous les ans

Sanction en cas de non-publication :
3 750 € + injonction de publication +
exclusion commande publique possible

Sanction absence d'audit :
30 000 € + 2 ans de prison pour le
dirigeant + 150 000 € pour la société

Sanction entrave à l'audit :
75 000 € + 5 ans de prison pour le
dirigeant + 375 000 € pour la société





Etat des lieux en France

Les grandes tendances

Toutes les tendances ne font pas consensus

Certaines tendances s'imposent aux entreprises qui les intègrent par nécessité. D'autres tendances font davantage débat auprès des entreprises, malgré leurs potentiels impacts.

Avant crise sanitaire

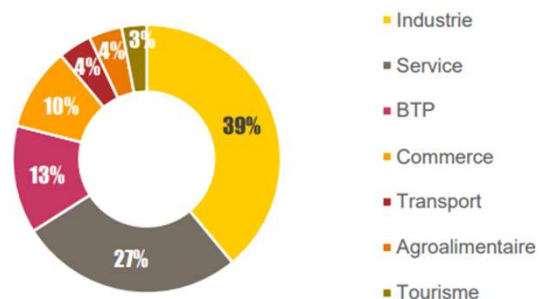


Profil des entreprises répondantes

Répartition des entreprises de notre échantillon selon leur nombre de salariés

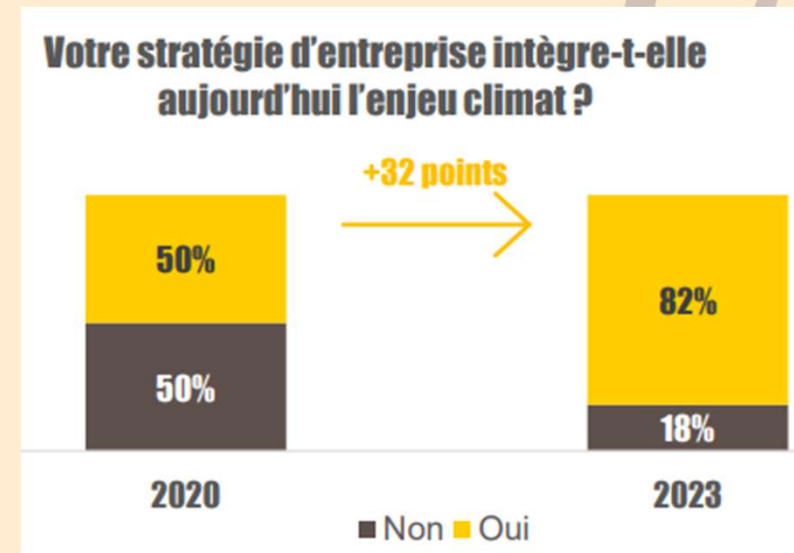
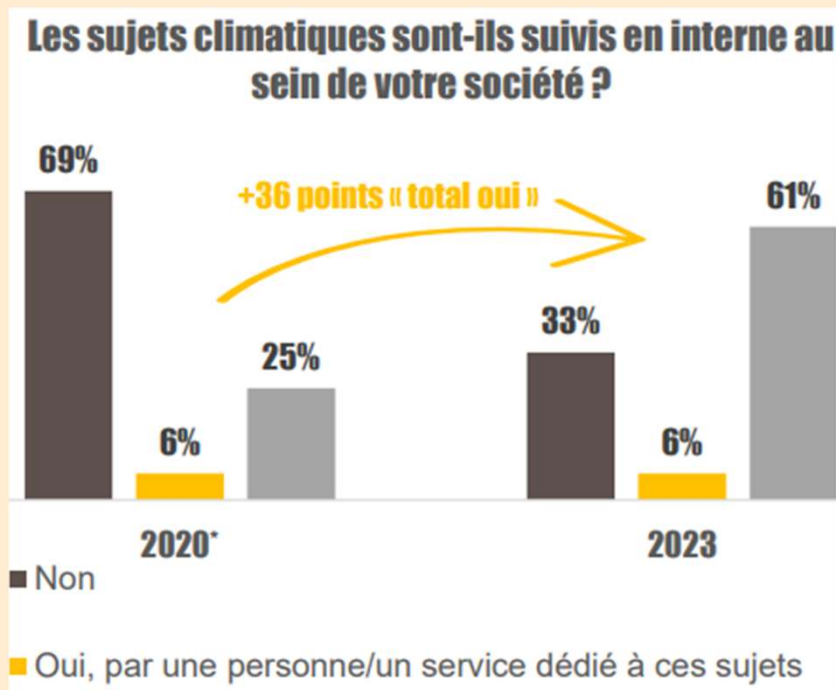


Répartition par secteur de notre échantillon



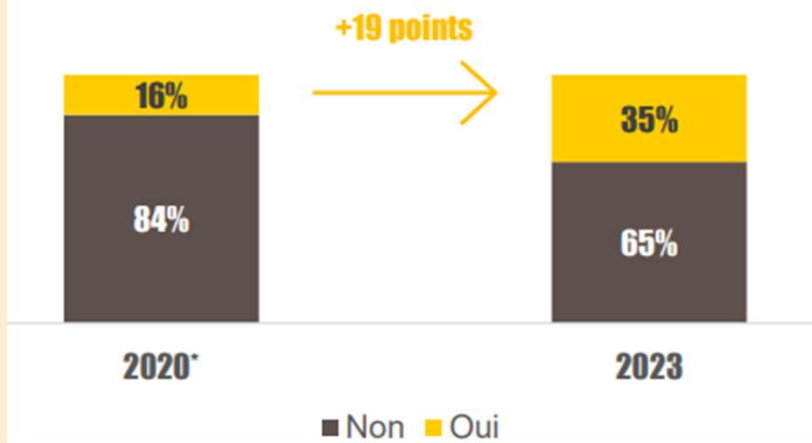
DÉCARBONER LES PME & ETI FRANÇAISES | Bpifrance Le Lab

La prise en compte des sujets climatiques

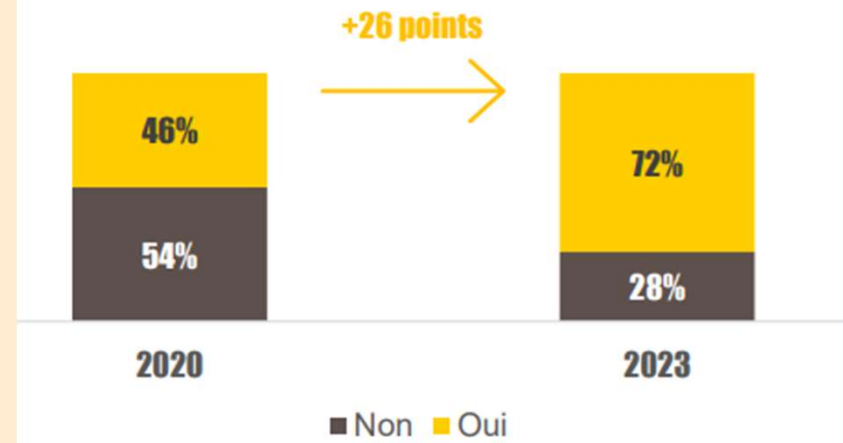


La prise en compte des sujets climatiques

Au cours des cinq dernières années, avez-vous évalué les émissions carbone de votre entreprise ?

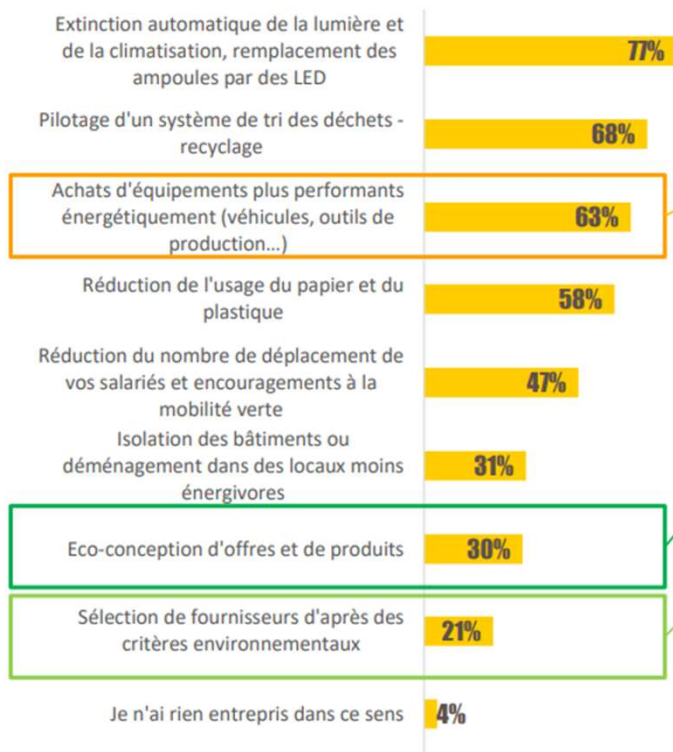


Avez-vous réduit vos émissions carbone depuis cinq ans ?

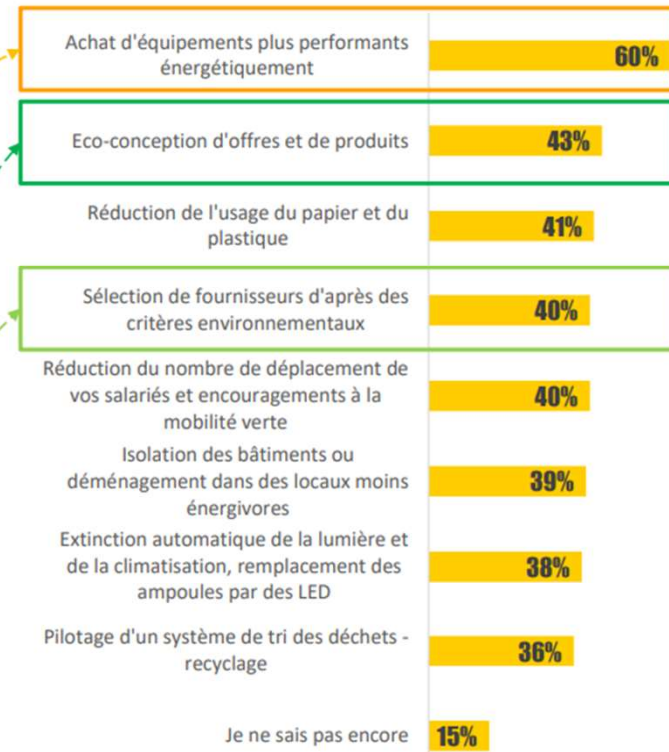


Les gains rapides vont-ils laisser place aux virages stratégiques ?

Ces cinq dernières années, par quels moyens avez-vous cherché à verdir les activités de votre entreprise ?



Dans les cinq prochaines années, par quels moyens comptez-vous verdir les activités de votre entreprise ?



DÉCARBONER LES PME & ETI FRANÇAISES | Bpifrance Le Lab

Etude BPI 04/2023 : Décarboner les PME & ETI françaises : Des petits pas aux virages stratégiques

Les freins

Dans quelle mesure ces freins contraignent-ils les actions de votre entreprise pour réduire ses émissions carbone ?



DÉCARBONER LES PME & ETI FRANÇAISES | Bpifrance Le Lab



Concrètement pour une TPE / PME ?

En quoi cela me concerne ?



Enjeux environnementaux et sociaux = **stratégie globale**



Chaîne de valeur



Financement, assurance



Rentabilité, valeur de l'entreprise (13%)



Raréfaction des ressources, hausse des prix



Marque employeur : fidélisation et attrait des talents (90%)

Par quoi je commence ?



Comment financer mes actions ?



ADEME :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres>
<https://www.ademe.fr/nos-missions/financement/>



BPI



Région



Phinoé : <https://www.phinoe.fr/comment-ca-marche>



Club Tactique : <https://collectif-tactique.fr/>

Merci à vous !



Nolwenn David
Directrice Générale d'Impaccct
nolwenn@impaccct.fr
07.83.77.81.36

IMPACT
Mesurer ce qui est **Capital**